

MUSELÉ !

Georges COURTELINE (1858-1929)

1894

Texte établi par Paul FIÈVRE, décembre 2021

Publié par Ernest, Gwénola et Paul Fièvre pour Théâtre-Classique.fr,
Novembre 2021. Pour une utilisation personnelle ou pédagogique
uniquement. Contactez l'auteur pour une utilisation commerciale des
oeuvres sous droits.

MUSELÉ !

de GEORGES COURTELINE.

PARIS, ERNEST FLAMMARION, ÉDITEUR, 26, rue
RACINE, près l'Odéon.

ÉMILE COLIN - Imprimerie de Lagny.

1894. Tous droits réservés.

PERSONNAGES..

L'HUISSIER-AUDIENCIER.

LE PRÉSIDENT.

VAUFROY.

Nota : Extrait de COURTELINE, Georges, "Ombres parisiennes", Paris, Ernest Flammarion, 1894. pp 173-177

MUSELÉ !

À l'audience.

L'HUISSIER-AUDIENCIER, appelant.

Le ministère public contre Vaufroy !

Vaufroy sort du fond du prétoire et prend place au banc des prévenus.

LE PRÉSIDENT.

Vaufroy, levez-vous. Vous êtes prévenu d'outrages à un agent de la force publique. Vous l'auriez traité de « gâteux ». Vous reconnaissez le fait ?

VAUFROY.

Sans nul doute, j'étais tellement dans mon droit !...

LE PRÉSIDENT.

D'abord non ; vous n'y étiez pas, vous ne serez jamais dans votre endroit en traitant de « gâteux » un agent.

VAUFROY.

Les autre soient !... Celui-là, si ! Est-ce qu'il n'avait pas...
- Non, mais écoutez ça ! Est-ce qu'il n'avait pas émis la prétention de conduire mon chien en fourrière, parce qu'il n'était pas muselé ?

Haussement d'épaules.

Comme je lui ai dit : « Muselé ! C'est plutôt vous, qui devriez l'être. »

LE PRÉSIDENT.

Grossièreté toute gratuite, d'ailleurs, et que l'agent ne s'était attirée en rien.

Vaufroy veut parler.

Taisez-vous. Votre chien n'était pas pas muselé, voilà le fait ; en vous menaçant de la conduire en fourrière, l'agent ne faisait, strictement, que s'acquitter de son devoir.

VAUFROY.

J'ai un chien qui ne supporte pas la muselière.

Un temps.

Ça l'empêche de bâiller, cette bête.

LE PRÉSIDENT, goguenard.

Allons donc !

VAUFROY.

Parfaitement... D'où des contraction d'estomac susceptibles d'amener des troubles dans son organisme. J'ai pas envie que mon chien attrape une gastrique. - Sans compter que ça le fait loucher.

LE PRÉSIDENT.

Se peut-il ?... Il est regrettable que le tribunal ne puisse entrer dans les considérations de cette importance de doive s'en tenir à faire respecter les ordonnances du préfet de police

VAUFROY, très énergique.

Pardon ! Je connais les institutions qui nous régissent, et je déclare, à la face de Dieu, qu'il n'y a ni loi ni ordonnance empêchant les chiens de bâiller !...

Avec une pitié ironique.

Les affaires ne vont déjà pas si bien !... Si on se met, par dessus la marché, à empêcher les chiens de bâiller, où allons nous ?

LE PRÉSIDENT.

Si vous connaissiez la loi aussi bien que vous le prétendez, vous sauriez qu'elle qu'elle vous donne le droit de na pas museler votre chien à la condition que vous le teniez en laisse. Tenez en laisse, votre chien ; il bâillera tant qu'il voudra.

VAUFROY.

Oui, mais il ne pissera plus.

LE PRÉSIDENT.

Comment, il ne... ?

VAUFROY.

Bien entendu. J'ai un chien qui ne veut plus pisser dès l'instant qu'il est à l'attache.

LE PRÉSIDENT.

Mais qu'est ce que c'est qu'un chien comme ça !

VAUFROY.

Il faut prendre comme il est ; sitôt qu'il se sent à l'instant, toc, il se couche sur le dos, et durant des heures entières il essaye d'enlever sa laisse avec ses deux pattes de devant. Qu'est ce que vous voulez que j'y fasse ? Or, ne pissant plus dans la rue, il pisserait dans l'appartement si les bienfaits d'une éducation inculquée depuis des années à coups de botte dans te derrière ne le rappelaient au sentiment des convenance. Alors, quoi ? S'il ne pisse ni dehors, ni dedans, où pissera-t-il, cet animal ?

LE PRÉSIDENT.

La loi...

VAUFROY, très net.

Il n'y a pas de loi qui empêche les chiens de pisser.

LE PRÉSIDENT.

Mais...

VAUFROY.

Je ne suis pas ici pour faire de a critique. Je me bornerai donc à faire remarquer que le moment serait mal choisi d'empêcher les chiens de pisser, quand les journaux sont unanimes à contester que l'agriculture manque de bras.

LE PRÉSIDENT.

Et c'est tout ce que vous avez à dire ?

VAUFROY.

Permettez ! J'ai encore à dire ceci : que le règlement de police qui oblige les maîtres à museler leurs chiens est une bêtise et un non-sens.

LE PRÉSIDENT.

Parce que ?

VAUFROY.

Parce que, si les chiens de maître sont moins exposés à la rage (comme le démontre la statistique) que ne le sont les chien errants, ceux-ci en revanche, sont bien moins que ceux-là, exposés à la muselière. Des muselières ! Et ta soeur ? Est-ce vous qui leur en payeriez ? Non, n'est-ce pas ? Tant qu'à faire, Monsieur le Président, et dépenser pour dépenser, il est clair que vous et moi irions plutôt chez le marchand de vin.

LE PRÉSIDENT.

D'où vous concluez ?

VAUFROY.

D'où je conclus que museler mon chien, qui n'aura jamais la rage, c'est l'abandonner, sans défense ; à la morsure des chiens qui l'ont, - je ne musèlerai pas mon chien.

LE PRÉSIDENT.

La cause est entendue. Le tribunal, prenant en considération l'ingéniosité de vos aperçus et la correction de votre attitude, vous condamne à un mois de prison à vos dépens.

VAUFROY.

Un mois de...

Les yeux au ciel.

J'en appelle à la postérité.

FIN

PARIS, ERNEST FLAMMARION, ÉDITEUR, 26, rue RACINE,
près l'Odéon.

ÉMILE COLIN - Imprimerie de Lagny.

PRESENTATION des éditions du THEÂTRE CLASSIQUE

Les éditions s'appuient sur les éditions originales disponibles et le lien vers la source électronique est signalée. Les variantes sont mentionnées dans de rares cas.

Pour faciliter, la lecture et la recherche d'occurrences de mots, l'orthographe a été modernisée. Ainsi, entre autres, les 'y' en fin de mots sont remplacés par des 'i', les graphies des verbes conjugués ou à l'infinitif en 'oître' est transformé en 'aître' quand la graphie moderne l'impose. Il se peut, en conséquence, que certaines rimes des textes en vers ne semblent pas rimer. Les mots 'encor' et 'avecque' sont conservés avec leur graphie ancienne quand le nombre de syllabes des vers peut en être altéré. Les caractères majuscules accentués sont marqués.

La ponctuation est la plupart du temps conservée à l'exception des fins de répliques se terminant par une virgule ou un point-virgule, ainsi que quand la compréhension est sérieusement remise en cause. Une note l'indique dans les cas les plus significatifs.

Des notes explicitent les sens vieillissés ou perdus de mots ou expressions, les noms de personnes et de lieux avec des définitions et notices issues des dictionnaires comme - principalement - le Dictionnaire Universel Antoine Furetière (1701) [F], le Dictionnaire de Richelet [R], mais aussi Dictionnaire Historique de l'Ancien Langage Français de La Curne de Saint Palaye (1875) [SP], le dictionnaire Universel Français et Latin de Trévoux (1707-1771) [T], le dictionnaire Trésor de langue française tant ancienne que moderne de Jean Nicot (1606) [N], le Dictionnaire etymologique de la langue française par M. Ménage ; éd. par A. F. Jault (1750), Le Dictionnaire des arts et des sciences de M. D. C. de l'Académie française (Thomas Corneille) [TC], le Dictionnaire critique de la langue française par M. l'abbé Feraud [FC], le dictionnaire de l'Académie Française [AC] suivi de l'année de son édition, le dictionnaire d'Emile Littré [L], pour les lieux et les personnes le Dictionnaire universel d'Histoire et de Géographie de M.N. Bouillet (1878) [B] ou le Dictionnaire Biographique des tous les hommes morts ou vivants de Michaud (1807) [M].